

Communiqué de presse

Montpellier, le 29 avril 2020

Covid-19 : la Carsat Languedoc-Roussillon adapte son offre d'action sociale au service des retraités les plus fragiles

Dans le contexte de la pandémie Covid-19, la Carsat Languedoc-Roussillon adapte son offre d'action sociale pour préserver le vieillissement actif et en bonne santé des retraités les plus fragiles.

Si les actions collectives de prévention (ateliers, forums, conférences, etc.) sont suspendues pendant toute la durée de la crise sanitaire pour protéger les retraités, d'autres offres adaptées au confinement sont proposées.

Le maintien des aides pour les plus fragiles

Pour tous les retraités en situation de fragilité, isolés, la Carsat Languedoc-Roussillon assure la continuité des aides perçues actuellement, en étroite partenariat avec les fédérations d'aides à domicile.

Des priorités d'intervention ont été établies rapidement, notamment la réalisation des actes essentiels de la vie quotidienne auprès des personnes en situation de handicap ou bénéficiaires de l'allocation personnalisée d'autonomie. Et aussi concernant les sorties d'hospitalisation des retraités et les services de portage de repas à domicile des retraités les plus fragiles relevant de l'action sociale extra-légale de la Carsat.

La prévention à domicile et le maintien du lien social

L'Assurance retraite met à disposition sur son site internet toutes [les offres de prévention à domicile](#) gratuites, faciles d'utilisation, qui permettent de lutter contre l'isolement des retraités et favoriser leur bien-être : programmes d'activités, visites virtuelles de musées, jeux, conférences et webinaires, réseaux sociaux adaptés aux seniors, etc.

Afin de maintenir le lien social avec les personnes âgées confinées, la Carsat Languedoc-Roussillon déploie depuis également mi-mars une campagne d'appels téléphoniques visant à :

- écouter et accueillir leurs inquiétudes ;
- mettre en place, le cas échéant, une orientation de niveau 2 :
 - en cas de rupture ou de risque de rupture de droits ;
 - en cas de situation de détresse avérée ;
 - pour relayer vers des partenaires proposant des solutions d'écoute complémentaires ou des activités de prévention au service du bien-vieillir,

en cas de problème de santé et/ou de détresse, inviter à contacter le médecin traitant.

Des appels de courtoisie sont mis en place à destination des retraités qui en font la demande.

La protection du personnel

La protection du personnel, aussi bien dans les équipes de la Carsat Languedoc-Roussillon que dans les fédérations d'aides à domicile, est également un des enjeux majeurs.

Après avoir priorisé les interventions et prestations essentielles, certaines procédures sont adaptées pour répondre aux conséquences de la crise et du confinement.

Par exemple, les évaluations des demandes d'aides, auparavant réalisées à domicile, suivent un circuit temporairement différent : la Carsat Languedoc-Roussillon s'appuie dorénavant sur les informations renseignées dans le formulaire de demande d'aide. Si besoin, ces informations sont complétées par un entretien téléphonique réalisé par une structure évaluatrice afin d'apporter une réponse à la demande.

[A propos de la Carsat Languedoc-Roussillon](#)

Structure de droit privé exerçant une mission de service public, elle intervient auprès des salariés, des retraités et des entreprises de la région, au titre de la retraite, de l'action sociale et de la gestion des risques professionnels.

www.carsat-lr.fr



Contact presse :

Elodie Spagnuolo

04 67 12 93 71 / 06 79 15 89 62 / elodie.spagnuolo@carsat-lr.fr